



Colocation un des colocataires est au chômage, quel est le préavis

Par **maider**, le **12/04/2010** à **11:02**

Bonjour,

Je suis au chômage, je voudrais quitter au plus vite l'appartement que j'occupe avec mon colocataire qui lui travaille, quel est le délai de préavis? Un mois parce que je suis au chômage, ou trois mois parce que lui travaille?

Merci d'avance pour les réponses